LE JARDIN ENDORMI

Sur la vasque [illegible]
[illegible]
Le pas du [illegible]
N'est plus [illegible] silence des allées.

Dans le [illegible] qu'effleure [illegible]
Doucement les papillons [illegible]
Les fleurs ont refermé leurs calices rosés
Qui frémissent à peine aux baisers de la brise.

La brise avec douceur allonge sa caresse
Sur les calices clos nonchalamment [illegible]
La lune luit très pâle et ses rayons glacés
Epanchent lentement leur divine paresse.

L'eau calme du bassin, comme un miroir d'argent
S'élargit tristement, sans qu'une mince ride
Trouble son pur éclat. Sur son cristal limpide
L'astre froid laisse errer un reflet négligent.

Demain, dans la splendeur de l'aurore première,
Les fleurs s'éveilleront sous les cieux éblouis ;
Les calices rouverts seront épanouis
Et boiront longuement la vie et la lumière.

Sur l'onde du bassin pleine d'ardents rayons
Les cygnes étendront la neige de leurs ailes,
En suivant d'un œil rond parmi les plantes frêles
L'essor capricieux du vol des papillons.

Ainsi, dans le jardin tout peuplé de mes rêves
La nuit est descendue, et je ne peux plus voir
Les sentiers du jardin silencieux et noir
Où dorment tristement mes illusions brèves.

Mais je sais que plus rien ne les éveillera.
Sous un nouveau ciel bleu jamais la douce aurore
Ne versera la vie à la mystique flore ;
Et j'ai fermé mon cœur, que rien ne rouvrira.

Sous l'ombre pour jamais, espoirs, douleurs, mensonges,
Souvenirs d'un passé chimérique et vibrant
Gisent ensevelis et je reste indifférent
Dans le jardin funèbre où se meurent mes songes.

Mondanités.

Le mariage de Mlle Andrée Provosty, la fille du Juge et de Mme Olivier O. Provosty, avec M. Clifton Pierson Walker sera célébré mardi à cinq heures et demie, à l'église de l'Immaculée Conception. La réception qui suivra la cérémonie aura lieu de 6 à 8 heures, à la résidence des parents de la mariée, 2936 avenue Esplanade.

M. et Mme Albert Maginnis sont arrivés récemment de la Passe Christian où ils ont passé l'été.

M. et Mme Benjamin Kernan sont de retour d'un séjour à Covington, Lne.

Mme E. von Mysenbug est arrivée lundi du Colorado où elle a passé plusieurs mois.

M. et Mme W. J Formento sont de retour d'un voyage à l'Ouest et au Mexique.

M. et Mme J. E. Merilh font part des fiançailles de leur fille, Mlle Adèle Merilh, avec M. Harry Bernard McCloskey. Le mariage aura lieu à la fin de Décembre.

M. et Mme G. W. Nott et Mlles Emma et Kate Nott sont de retour d'un voyage au Canada et à l'Est.

M. et Mme Page M. Baker et Mlle Constance Baker sont arrivés lundi de New-York où ils ont séjourné quelque temps à leur retour de l'Europe.

Une partie de bridge sera donnée par Mlle Alice Gravely jeudi après-midi, en l'honneur de Mlle Amélia Baldwin.

Mme H. Rathbone et Mme James DeBuys sont attendues du Nord à la fin du mois.

Le Tulane German Club donnera sa première fête de la saison le vendredi 5 novembre.

M. Isaac Delgado est de retour du Nord.

M. et Mme Charles A. Desporte et Mlle Marcelle Desporte donneront un cotillon le 15 décembre, en l'honneur de Mlle Olga Rocquet, la fille du Dr et Mme Albert Rocquet

On annonce officiellement les fiançailles de Mlle Laura Merrick, fille de M. et Mme Edwin T. Merrick, avec M. Théodore Pratt de New York.

Mme William Perry Brown et ses enfants sont de retour du Nord.

Hier après midi a eu lieu chez Mme S. P Walmsley, Jr., un bridge en l'honneur de Mlle Paola Castanedo.

M. et Mme John B. Hobson et Mlle Laura Hobson sont de retour de l'Ouest.

Le Dr et Mme J. Pharès O'Kelly sont en voyage au Nord.

Jeudi après-midi a eu lieu chez Mme S. A Trufant un bridge charmant qu'elle et sa fille. Mlle Sallie Trufant offraient à Mlle Mary Eliza Leake et à Mlle Virgie Braud, des débutantes de la saison. Y ont pris part : Mlles Amelia Baldwin, Martha Gilmore, Hilda Phelps, Carrie Walmsley, Rebecca McCutcheon, Medora Hyman, Emma Tebo, Laura Hayward, Agnès George, Nina Watters, Myra Pond, Beatrix Kennedy, Julia Armstrong, Olive Manson et Mary Stanton. La partie de cartes a été suivie d'un thé servi par Mlles Byrd Walmsley et Inez Burguières, autour d'une table délicieusement ornée.

Des cartes sont reçues de M. et Mme Julius Lee, annonçant le mariage de leur nièce, Mlle Meta Lachs, et de M. Hugh Blair, qui a été célébré à Boston, le jeudi 14 octobre. M. et Mme Blair vont demeurer à la Nouvelle-Orléans.

La fête annuelle du Christmas Cotillon Club aura lieu le 31 décembre.

M. et Mme C. M. Soria, sont revenus récemment du Canada où ils ont passé l'été.

Mme Paul Brand donnera une partie de Bridge lundi après midi, en l'honneur de Mlle Florence Ford et de Mlle Paola Castanedo.

M. et Mme T. M. Gill, annoncent les fiançailles de leur fille, Mlle Loula Gill avec M. Murville Labarre. Le mariage aura lieu le 15 novembre chez M. et Mme Henry M. Gill.

Mlle Juliet Camors offrira un dîner-danse aux débutantes en janvier.

Mlle Marguerite Richardson est de retour du Canada.

Les Mittens donneront leur bal annuel à l'Athénéum, le 12 janvier.

M. et Mme Henry Daspit sont arrivés dernièrement de Memphis et vont de nouveau résider à la Nouvelle-Orléans.

M. et Mme Horatio Lange donneront en décembre une fête en l'honneur de leur fille, Mlle Jeanne Lange qui fait son début dans le monde cette année.

M. et Mme Cornélius Rathborne sont de retour du Nord.

Une partie de bridge aura lieu chez M. et Mme Albert G. Tebo le 4 Nov. en l'honneur de leur fille, Mlle Emma Tebo.

Mme E. L. Beltran et Mlle Hilda Beltran sont arrivées récemment de Philadelphie où elles ont passé quelque temps chez le Dr et Mme E. Laplace après un séjour dans la Caroline du Nord puis à Atlantic City.

M. et Mme W. Bofinger sont revenus récemment de la Passe Christian où ils ont séjourné tout l'été.

Un des jolis mariages de la saison a été celui de Mlle Céleste Perret fille de M. et Mme W. L. Fassy, avec M. Emile Plauché, qu'on célébrait lundi à cinq heures en l'église St Augustin, en présence d'une nombreuse et élégante assistance. L'édifice sacré resplendissant de lumières avait été décoré pour la circonstance d'une profusion de plantes vertes: palmes et fougères, artistement groupées dans la nef et tapissant le sanctuaire dont l'entrée était marquée par de hauts palmiers formant une arche. A l'heure convenue, le cortège nuptial a fait son entrée dans l'église aux accords de la marche du Prophète exécutée à l'orgue. Il était composé du comité de réception qui comprenait MM. Philip LeGardeur, James Plauché, Paul Poutz, Bernard Avegno, Delvaille, H Théard, Amilcar Lawson, Roger Larue et Marc Dufilho, de la demoiselle d'honneur, Mlle Eugénie Jumonville et de la mariée qui a été conduite à l'autel par son beau-père, M. Fassy. Le marié l'y attendait, ayant à son côté son frère, M. John Plauché, qui était son "best man". Avant la consécration du mariage, le Rév. Père Subleau qui connaît les jeunes époux depuis leur enfance, leur a adressé une touchante allocution. Pendant la signature du contrat, Mlle Adéleide Le Sarieur a fait entendre sa belle voix dans le "Crédo de Perosi". La mariée, une charmante et jolie femme, qui a été très admirée dans la société où elle a fait son début il y a deux ou trois ans, portait une exquise toilette en satin duchesse de forme princesse, richement garnie de tulle brodé et de perles. Le voile illusion complétant cette toilette nuptiale qui lui seyait à merveille, était drapé avec une [illegible] de fleurs d'oranger. Le bouquet traditionnel était composé de lis, de muguets et de fougères. La rose, lis et d'honneur avait une [illegible] lingerie blanche et dentelles [illegible] élégantes, et un bouquet de lis et roses liés avec du tulle de la même nuance. A l'issue de la cérémonie religieuse une réception avait lieu de 6 à 8 heures chez les parents de la mariée. Les salons étaient décorés de palmes et de fougères et sous une arche de palmiers les mariés recevaient ceux qui venaient leur apporter leurs félicitations et leurs vœux de bonheur. Mme Fassy recevait aidée de Mme John Plauché la mère du marié, Mme Achille Guibet, Mme Henry Plauché, Mme Joseph Perret et Dr. Blanche Fassy. Toutes ces dames portaient de très belles toilettes. Celle de Mme Fassy était en tulle noir et jais, et celle de Mme John Plauché en vraie dentelle blanche avec ornements de diamants. Dans la salle à manger décorée comme les salons de palmiers et de fougères, la table était fleurie de roses blanches et de muguets et ornée de bandes de tulle blanc entourées de très fines fougères. Le gâteau des mariés occupait le centre de la table. La bague qu'il contenait fut trouvée par Mlle Jumonville, la pièce d'argent par Mlle Emma Brou et le dé par Mlle Lisette Bozonier. De nombreux et très beaux cadeaux ont été reçus par les mariés. M. et Mme Plauché sont partis en voyage de noces le même soir. Au retour ils demeureront avec M. et Mme Fassy, 2604 rue Bell et recevront après le 1 novembre.

Le Dr et Mme A. H. de Roaldès arriveront au commencement de la semaine de New-York où ils ont fait une étape à leur retour de l'Europe. Le Dr et Mme de Roaldès sont accompagnés de Mlle Lucile Winship qui habite l'Angleterre depuis plusieurs années et vient passer l'hiver à la Nouvelle-Orléans avec ses grands-parents. M. et Mme Ernest Puech.

Vendredi après midi, a eu lieu chez Mme James M. Pagaud une brillante partie de bridge qu'elle donnait pour sa fille Mlle Olive Manson. Les jeunes filles présentes comprenaient Mlles Martha Gilmore, Olga Rocquet, Marguerite Holland, Agnès George, Hilda Phelps, Fenella Hero, Amélia Baldwin, Emma Tebo, Médora Hyman, Beatrix Kennedy, Rebecca McCutcheon, Jeanne Lange, Virgie Braud, Germaine Stouse, Myra Pond, Sidney Lee Brousseau, Julia Armstrong, Nina Watters, Cora Wisner, Mary Ellis Leake, Mary Stanton, Alice Shiell, Carrie Walmsley, Mme Pagaud et Mlle Manson recevaient aidées de Mlles Joséphine May et Catherine Andrews. Des plantes vertes et des fleurs décoraient la maison.

Mlle Mary Percival est arrivée de New-York ces jours derniers.

M. et Mme Peter F. Pescud sont actuellement à Raleigh, C. du N.

M. et Mme Thornwell Witherspoon sont de retour de Chicago.

M. et Mme H. F. Baldwin donneront une partie de théâtre vendredi, en l'honneur de leur fille, Mlle Amélia Baldwin.

Mme William Warren est attendue de New York cette semaine.

La première réunion musicale du Cercle Polyhymnia aura lieu en novembre.

Mme Harry Bush de Terrebonne a passé la semaine dans cette ville

M et Mme W. H. Renaud sont de retour de Chicago.

Mardi soir, une petite fête d'un caractère tout intime et artistique a eu lieu en la résidence de M. et Madame Bernard Abadie, pour célébrer le dix-huitième anniversaire de leur charmante fille, Lucie, qui vient de brillamment terminer ses études.

Le cercle de famille et d'amis a pu admirer le beau talent de la jeune pianiste dont le toucher, à la fois viril et infiniment délicat, a fait vibrer chez les auditeurs toutes les fibres de l'émotion, depuis les plus héroïques jusqu'aux plus tendres.

A la conclusion de la soirée dont tous garderont un inoubliable souvenir, Madame Bertin, l'éminent professeur de piano, a présenté à l'élève qui lui fait tant honneur, une fort belle médaille d'or, son diplôme musical.

Beaucoup de cadeaux d'un choix exquis et riche ont accompagné celui-là

Etaient présents à la réunion : M. et Mme Albert Tujague, Mmes J. Scott, A. Dazet, H. Cazentre, G. Hupin, B. Abadie, B. Gaillardanne, Bertin, R. Rispoli, L. Falgout ; Mlles G. et Marguerite Delbry, Marguerite Tujague, Alice et Odette Dazet, Aimée Chéron, Carrie et Clemence Hupin, Bertha Ménage, Rita Gaillardanne, Lucie Abadie, Anna et Eugénie Delord, Paula Le Beau, Jeanne et Hélène Monlezun, Ida Gazave, Hilda Bertin, Joséphine Scott, Léontine Courrège ; MM. Albert Tujague, Paul, Henri et Jules Dazet, Achille et Emile Chéron, Gustave Tourt, G. Hupin, Bernard et Léon Abadie, Vic Cerise, Lucien Monlezun, Louis Cazentre, J. et L. Rispoli, M. L. Reuter J. Reuter, C. Reuter, Mmes C. Reuter, R. Reuter, P. Bans et Mlle Bans.

M. et Mme Ruello ont célébré leurs noces d'argent dimanche dernier. Ils étaient entourés d'amis et ont reçu une quantité de beaux cadeaux.

Mme Birney Guthrie est arrivée du Nord dimanche dernier.

M. et Mme Philip St-George Cocke passeront l'hiver à la Passe Christian.

Mlle Carrie Hayward est de retour d'un voyage en Europe.

Boulevard de Charonne, entre apaches.

—Qu'est ce que tu vas faire ?

—Je vais ouvrir une boutique de boutonnier.

—Tu as un commanditaire ?

—Non, j'ai une pince.

MADEMOISELLE

LISETTE.

Mlle Lisette se lève, serre les mains, prend congé et de son pas alligre traverse le salon où demeurent groupées ses contemporaines. A peine la porte s'est refermée derrière elle, qu'une sorte de courant sympathique naît, circule, grossit parmi les vieilles dames assemblées, échange des clins d'œil discrets il y a des demi sourires qui se cachent, des hochements de tête qui en disent long. Enfin une paire de lèvres laissent glisser :

—Quelle bonne fille que cette Lisette !

Et cette parole est comme un signal donné : la pierre qui tombe dans une mare de grenouilles et suscite à l'infini le chœur harmonieux des coassements. D'abord ces dames murmurent à qui mieux mieux :

—Ah ! certes, quelle bonne fille que cette Lisette....

Mais dans l'intonation du mot "bonne" il y a déjà quelque chose d'hésitant, d'ironique, de vaguement hostile. Un silence de quelques secondes donne aux petites passions envieuses, aux jalousies, aux médisances, à toutes les mesquineries latentes le temps de s'accumuler. Et, brusquement, c'est le ruissellement, la cascade, l'écoulement torrentiel de tout ce qu'il y a de fiel dans l'âme de ces dames. Quinquagénaires et sexagénaires rivalisent d'indulgence, de charité, d'esprit chrétien. C'est un "tolle" général, le bouquet d'un feu d'artifice, l'éruption d'un volcan.

Remarquez qu'en général ces dames s'exercent entre elles beaucoup plus qu'elles n'exercent Mlle Lisette. Interrogez chacune d'elles en particulier : elles vous diront à l'envi qu'elles n'ont reçu de Mlle Lisette nulle offense : bien plus, elle leur a rendu à toutes quelques services et a des titres à leur sympathie. Mais, réunies, il y a entre elles une véritable franc maçonnerie, et c'est d'une seule voix que se fait l'assaut des propos vénimeux, des intonations perfides, des picoteries acerbes.

Les accusations formulées ne sont pas en somme capitales. On n'inculpe pas Mlle Lisette d'assassinat, d'escroquerie, ni même de complot contre la sûreté de l'Etat. Mais elle aurait commis les actions les plus noires qu'il n'y aurait pas plus [illegible] bout des langues, de mépris dans les accents, de cruauté dans la manière de déchirer sa personne, ses habitudes, ses relations, toute l'ordonnance de sa vie. Est-ce folie, coquetterie sénile, ou dépravation réelle qui la poussent à porter des chapeaux à plume, à s'habiller d'étoffes claires, à se sangler la taille comme à vingt ans? Est ce à une femme de son âge, qu'il convient de courir les théâtres les dîners et les bals ? Est ce par une affectation de mépris ou par bêtise qu'elle s'abstient des réunions de cinq heures où ses contemporaines déchirent si bien le prochain ? Et sa manie de voyager, d'être sans cesse en mouvement, sa "trottomanie," n'a-t-elle pas quelque chose de maladif ? N'est ce pas une forme d'aliénation mentale?

—Mais ma chère, ma fille qui a trente cinq ans ne s'habillerait pas comme elle.

—Vous savez qu'elle se fait faire une robe de soie rose décolletée en pointe ?

—Je ne désespère pas de la voir à cheval ou à bicyclette.

—Elle n'a pas manqué un mardi au théâtre.

—Par quel hasard n'est-elle pas aujourd'hui au garden-party des Lexanges ?

—Pauvre Lisette, comment ne sent elle pas que le ridicule à ce degré là prend quelque chose d'odieux ?

—Oh ! d'odieux.... C'est une bonne fille au fond.

—Excellente en effet.... mais .... mais.... mais....

La conversation ne tarit pas sur ce ton.

Pourquoi une entente aussi générale, une union aussi parfaite, un concert aussi harmonieux ? Un seul mot donne la clef de toutes ces aigreurs. C'est qu'aux yeux de toutes ces dames mûres Mlle Lisette a un défaut grave, hideux, irrémédiable, celui là seul peut être qu'on ne pardonne pas, celui qui est comme un reproche, un blâme, une supériorité, une raillerie cruelle à leur adresse. A côté des sexagénaires qui sont ses contemporaines, mais dont la graisse, les rhumatismes, les maternités nombreuses ou laborieuses, ou le célibat obstiné, ont alourdi, appesanti, déformé ou desséché le corps et l'âme, Mlle Lisette est restée jeune

Mlle Lisette est restée jeune, impudemment, insolemment, cyniquement. Ses cheveux gris sont aussi beaux que quand ils étaient blonds. Son regard est aussi clair, sa taille aussi mince, sa démarche aussi souple. Par un prodige inexpliqué, les ans ont passé sur elle sans la vieillir. Et pourtant elle a connu comme les autres, plus que beaucoup d'autres, bien des amertumes de la vie. Elle a bu tous les calices sans murmurer. Après avoir usé sa jeunesse à soigner une mère tombée en enfance, elle a été le souffre-douleur d'une tante acariâtre et rhumatisante pour échoner ensuite chez un oncle paralytique, terminant enfin en allant égayer les derniers jours de son frère miné lentement rongé par la phtisie.

Voilà quelques années à peine qu'elle a cette chose exquise : un chez elle, un foyer qui soit sien. Voilà quelques années seulement qu'elle a cessé d'être le jouet des autres, qu'elle est devenue un être libre, indépendant, capable de diriger sa vie comme il lui plaît. Et cette transformation si profonde a été pour elle comme une naissance dans un monde nouveau.

Dans son corps resté jeune, une âme toute jeune, fraîche et naïve s'est épanouie. A cinquante ans passés, elle s'est ouverte à la vie, confiante et enthousiaste, semblable à une nouvelle mariée, qui fait ses débuts dans le monde. Pour elle, tout est neuf, joyeux, rayonnant, et c'est avec un emportement de jeunesse qu'elle se hâte de jouir de toutes les joies dont elle a été sevrée.

Pendant son long esclavage, elle a dû, pour ne point déplaire à ses malades tristes et âgées, s'emprisonner dans des vêtements foncés, des manteaux noirs, de lugubres chapeaux à brides, de sinistres livrées de mortification. Affranchie, maintenant, elle ne rêve que toilettes bleues et roses, que chapeaux à fleurs ; que mousselines, dentelles et plumes. Sans doute elle se contient. Mauve, gris, bleu marine ou vert foncé, elle ne sort guère, quoi qu'on dise, de ces couleurs là pour ses robes. Mais il lui en coûte et quelquefois, il faut bien l'avouer, elle se rattrape sur ses chapeaux. Au fond, à qui cela fait il du mal qu'elle arbore parfois un marabout bland ou bien trois ou quatre choux solférino avec des feuilles émeraudes ?.... Le pis qui peut arriver est qu'on en rit ! Le grand malheur ! A vingt ans elle s'habillait comme à soixante. A soixante elle peut bien par hasard se coiffer quadragénaire. Il n'y a même pas compensation.

Quand Mlle Lisette, vêtue de clair et chapeautée de plumes, à fait son entrée dans le monde à cinquante cinq ans, elle a trouvé très rabougries — mon Dieu, oui — les femmes qui avaient été petites filles en même temps qu'elle. Elles étaient graves, amies du repos, dégoutées des vanités de ce monde, revenues de tout quand Mlle Lisette n'avait été nulle part: Aussi Mlle Lisette ne s'est point sentie à son aise parmi elles..... Obscurément aussi, et sans qu'elle ait coupé toutes les petites haines qu'elle soulevait, elle a compris qu'elle détonnait parmi les douairières sûries, qu'elle était un objet de scandale et que sa jeunesse avait l'air non point seulement ridicule elle s'en serait consolée, mais presque révoltante et insultante pour leur décadence.

Mlle Lisette a senti froid au cœur. Et c'est cela sans doute qui l'a faite plus jeune encore et l'a rejetée davantage vers la compagnie de la jeunesse. Car si ses contemporaines usent volontiers sur elles leurs dernières dents, elle est en revanche la coqueluche des bébés, des fillettes, des garçonnets, des jeunes gens et des jeunes filles et des nouveaux mariés. Quelquefois on sourit un peu, mais on l'adore, on se l'arrache. Il n'est pas une crémaillère qu'on pende sans elle : elle est la marraine de quatorze garçons et de dix-sept filles. Si elle voulait, elle ne dînerait pas chez elle un soir de la semaine. Il y a vingt salons où elle n'entre pas sans qu'un chœur de voix fraîches lui crie la bienvenue, qu'un fouillis de petits pieds courent à elle, qu'elle passe de main en main et que dix paires de joues roses viennent se frotter contre les siennes. Une seule acclamation retentit parmi les hurlements de joie : "Voilà tante Lisette !" ou même irrévérence : "Voilà Lisette" tout court. Et Mlle Lisette se sent très largement dédommagée de l'accueil lugubre des douairières et elle aime mieux cette bienvenue là que la phrase aigre qu'elles lui décochent invariablement : "Eh bien ! ma bonne Lisette, toujours jeune..

Chaque année, Mlle Lisette rajeunit d'un an. Chaque année, elle se sent plus éloignée de tout ce qui est triste, guindé, usé, morose. Ce n'est plus que par convenance qu'elle va voir ses contemporaines et que celles ci lui rendent ses visites. Chaque année, au contraire, son salon reçoit plus de jeunesse, résonne de rires et de voix claires. Les bébés se réjouissent de ses goûters trois jours d'avance ; et ses arbres de Noël sont pour eux le grand événement de l'année. Les nouveaux ménages s'instruisent à ses exquis petits dîners de l'art d'être gourmand et de satisfaire à sa gourmandise. Les jeunes filles se pressent à ses leçons de couture, les jeunes gens ne désemplissent pas son salon. Et chaque année elle inscrit un plus grand nombre de noms sur son mystérieux petit livre vert.

Car tante Lisette a une passion, une passion absorbante, effrénée, incoercible. Certes, elle aime tout le monde, la jeunesse, les enfants, les chiens, les douairières même. Son cœur est si large qu'il peut bien n'être fermé pour personne. Mais il y a une catégorie d'êtres humains qu'elle considère avec une joie, avec une volupté particulières : ce sont les jeunes mariés. Et la tâche principale de sa vie est d'en augmenter le nombre.

Faire des mariages, voilà la passion de tante Lisette : toute la ville le sait, en rit et profite de ses bons offices. Dans son livre vert sont inscrits les jeunes gens nubiles avec leur âge, leurs mœurs, leur carrière ; et les jeunes filles sont également inscrites avec la couleur des yeux et des cheveux, leurs talents, leurs qualités et leurs défauts et le chiffre de leur dot. Quand par hasard tante Lisette est seule, au lieu de faire des patiences, elle tire son calepin, prend son crayon, médite des unions, projette des ruses, prépare des travaux d'approche.

Elle réunit par des accolades les noms qui semblent pouvoir être réunis, fait suivre d'une interrogation les douteux, marque le point où en sont les affaires en cours et barre triomphalement les couples définitivement unis.

Il est rare qu'elle ne mène pas de front trois ou quatre intrigues. S'il y en a moins, elle est découvrée. Et quand elle n'a pas autre chose sous la main, elle marie ses domestiques. Trois cuisinières, dont une veuve ornée de quatre enfants, sept femmes de chambre, dont une borgne et une bancale, ont grâce à elle trouvé preneurs. Et les noces se sont faites chez elles en grand appareil.

Les mérites sociaux de Mlle Lisette sont connus, et même ses vieilles danses qui la critiquent trouvent à redire pour mariages et pour enfants et leurs petits enfants, et c'est elle qui les remarie. Le nombre d'heureux qu'elle a faits est incalculable. Par une providence spéciale, les ménages qu'elle unit tournent bien généralement, et elle en défie la bête triomphale quand elle rencontre des célibataires sceptiques ou obstinés, des jeunes filles craintives ou difficiles, et quand, pour mettre fin à ses offres persistantes et infatigables, on finit par lui dire en riant :

—Mais, Mademoiselle, que n'avez vous prêché d'exemple ?

Elle répond en riant de même

—Méfiez vous ! qui vous dit que mon tour n'approche pas ?

Et nul ne se doute qu'il a touché la plaie profonde et inguérissable de son âme, la plaie toujours ouverte et saignante le regret poignant de sa vie manquée qui dans ses nuits maintenant encore lui met les larmes dans les yeux, à elle, la vieille fille, qui n'a su se distraire un peu qu'en faisant des heureux, se venger de la destinée qu'en lui enlevant des victimes, se consoler d'être seule qu'en nouant des couples souriants.

LE PARIA

LES HUMBLES

Le père Joseph appartenait à cette catégorie de gens semi-marins, semi cultivateurs que l'on rencontre beaucoup sur le littoral de la Manche. L'été, il prenait part aux travaux des champs en se louant pour la moisson dans quelque ferme du voisinage. A l'arrière-saison, il embarquait sur quelque sloop faisant la pêche des huîtres et autres mollusques, au large de Cancale ou de Granville. A ce double métier, très pénible, le vieux loup de mer avait gagné plus de rhumatismes que d'écus et, à l'approche de la cinquantaine, il dut se résigner à laisser paître son fier bateau et à rester à terre. Un autre motif l'avait amené à prendre cette détermination. L'année précédente, alors qu'après deux mois d'absence, le sloop rentrait au port, de conserve avec la "Louise" sur lequel ses deux fils étaient embarqués, une violente tempête s'éleva. Moins heureux que le premier bateau qui, déjà, engagé entre les jetées réussit à accoster, le sloop "Louise" fut saisi par les lames furieuses. Pendant plus d'une heure, ce fut une lutte héroïque entre les six hommes de l'équipage et les éléments déchaînés. Toute la population du port accourue sur les quais, assistait impuissante, à ce drame qui se jouait à quatre cents mètres seulement du rivage. En vain les douaniers du port de la Hougue essayèrent-ils, à l'aide de leur canon porte-amarres, de lancer le filin sauveur au navire en détresse. Un craquement sinistre, un cri lugubre échappé de la poitrine de ces rudes travailleurs de la mer et, le frêle esquif s'engouffra dans la profondeur des eaux.

Le père Joseph, sans paroles inutiles, comme résigné au sort réservé aux marins, montra néanmoins le poing à la gueuse qui lui enlevait les soutiens de sa vieillesse, et jura qu'il n'embarquerait plus.

Mais que faire à terre pendant les longs mois d'hiver ? Par bonheur, une place se trouva vacante, qui assurait la subsistance tout en conciliant les goûts du vieux marin pour les choses de la mer.

Maître Goubert, exploitait une ferme importante, à proximité de la côte, entre Saint-Vaast et Morsalines. Il se livrait surtout à l'élevage du bétail et, à cet effet, avait loué à l'administration de la Marine une grande partie de terrain située à trois kilomètres en pleine mer. Cette île, autrefois fortement pourvue d'artillerie, abritait également un lazaret.

La forteresse et l'hôpital sont aujourd'hui désaffectés à cause des changements successifs apportés à la défense des côtes. Sur cette bande de terre, accessible seulement à marée basse, pousse un gazon délicieux, fortement imprégné par la brise marine, et procurant une nourriture excellente pour le bétail.

Maître Goubert y avait parqué ses grands bœufs et ses taureaux. Le père Joseph fut chargé de la surveillance et de l'alimentation de ces animaux.

Il occupait ses loisirs à tendre des cordes à marée basse où il prenait des congres qui abondent dans la rade, ou tout autre poisson nécessaire à sa subsistance. Or, un matin, en relevant ses filets, il trouva une liasse énorme de papiers bizarres, ne sachant lire ni écrire, il ne comprit rien.

Quelques jours après son maître qui venait de temps à autre visiter ses bestiaux, arriva chez le Père Joseph, maître Goubert dit le père Joseph, voici ce que ta trouvé. Faute [illegible] en relevant mes casiers. Ce fermier a compulsé attentivement les papiers auxquels un mot plus ne comprenait, car ils portaient des inscriptions en langue étrangère. Mais avec le sens de la réalité qui caractérise tout bon paysan normand, il flaira dans cette liasse de parchemins une fortune considérable. Donne-moi cela, Joseph dit-il, ces papiers ne sont bons à rien, tiens voilà quarante sous pour te dédommager.

Joseph escomptant le nombre de moques de flip (cidre chaud arrosé d'eau-de-vie) qu'il pourrait s'offrir avec cette gratification, accepta le marché et, les papiers, passèrent de ses mains dans les poches profondes de la blouse du métayer. Celui-ci ne perdit pas son temps en de longues méditations. Ces valeurs — car il était sûr que c'étaient des valeurs étrangères, échappées à quelque naufrage — il les porta chez un de ses amis dont il connaissait l'érudition et que ses fonctions obligeaient à connaître plusieurs langues étrangères. Il lui mit sous les yeux ce qu'il appelait sa trouvaille. "Il y a là une fortune, dit l'ami, simplement. Part à deux ! Ces valeurs sont négociables seulement en Angleterre et vous ne pouvez en tirer aucun parti en France. Si vous acceptez, je frète un bateau immédiatement et demain je partirai pour Londres."

Le paysan aurait bien voulu formuler quelques objections relativement à la part de chacun mais, il n'avait jamais dépassé les limites de sa sous-préfecture et, ne pouvant faire autrement, accepta le marché.

L'absence de l'ami fut longue. Enfin, au bout de deux mois, le fermier aperçut au large une bragantine frétée pour le voyage. A marée haute, elle fit son entrée dans le port et, aussitôt débarqué, le négociateur mit le fermier au courant de ses opérations. Quelle fut la part de chacun ? Nul ne l'a jamais su. Mais peu à peu maître Goubert agrandit son domaine. Chaque terre à vendre dans les environs était achetée argent comptant par le rusé fermier, puis il perfectionna ses méthodes d'élevage et, acheva sa vie, riche et considéré dans un superbe château qu'il avait fait construire.

Cependant, cette fortune rapide avait éveillé les soupçons des paysans qui, eux, savaient par expérience que :

Pour rendre la glèbe féconde
De sueur il faut l'amollir.

On jasa. Le père Joseph avait raconté son histoire à quelques amis lorsque, de temps à autre, il venait au bourg faire sa provision de tabac. Bientôt, il fut en butte aux sarcasmes des commères du voisinage. Pour le punir de son indiscrétion, le châtelain le rayait de la liste de ses serviteurs. Le malheureux fut réduit à prendre le bissac du mendiant et à se traîner sur les routes pour récolter sa pitance journalière. Enfin, un jour, exaspéré par tant d'injustice, le vieux loup de mer clama sa rancune en plein champ de foire ou maître Goubert présentait ses superbes étalons.

"Ces chevaux devraient m'appartenir, disait-il ; c'est grâce au trésor que j'ai découvert, qu'il a pu acquérir toutes ces richesses."

Mis au courant des paroles prononcées par le vieillard, le fermier le fit tout simplement jeter en prison pour tentative de chantage.

Le pauvre paria, rejeté de la société, à laquelle pourtant il n'avait rien fait, mourut sur un misérable grabat, après avoir vu, entre ses mains, la Fortune.

La montagne d'aimant

Cette masse magnétique, qui dans les contes norvégiens joue un rôle important, n'est pas une pure fiction, comme on l'admet généralement. Il existe sur les côtes du sud-ouest de la Norvège une plage dont s'éloignent avec terreur les marins, que les fréquents naufrages survenus en ces parages ont rendus prudents. Le professeur Harstrom a étudié le sable de cette grève et a découvert par des procédés chimiques qu'il contient un minéral de fer très magnétique. La puissance de cet aimant naturel est si grande que sur des navires passant en mer à 5 kilomètres de la côte, l'aiguille de la boussole est déviée d'un degré.

Mme EUGENE JACOB

Magasin de Cheveux, Articles Religieux

Vient de recevoir un assortiment d'ornements de cheveux convenables pour Opéras, Bals et Réceptions.

153 RUE BARONNE. **PHONE MAIN 3530**

A TROIS (3) PORTES DE LA RUE COMMUNE.

24 oct—4dim